

DOSSIER DE CANDIDATURE
BP JEPS APT – ABYMES
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
Aspirant Moniteur Kayak Fédéral
2018 – 2020

ETAT CIVIL DU CANDIDAT

NOM :

Prénom(s) : Date de naissance :

Lieu de naissance : Département : Pays :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Tél domicile : Tél portable :

Mail (obligatoire) :

Responsabilité Civile :

N° de Sécurité Sociale :

Nationalité : Française

Autres (préciser).....

COLLER ICI VOTRE
PHOTO D'IDENTITÉ

SITUATION FAMILLE

Nombre d'enfant à charge : 0 1 2 3 ou +

MOBILITE GEOGRAPHIQUE

Permis B : Oui Non Voiture : Oui Non

SPORT PRATIQUES

Sports pratiqués (préciser la fréquence : loisirs / régulier / compétition) :

.....
.....
.....
.....
.....

SCOLARITE - DIPLÔME

Diplômes scolaires et universitaires

Sans diplôme B.E.P.C. CAP BEP BAC
DUT DEUG Licence Maîtrise Master

• Préciser la spécialité :

Qualifications obtenues dans le domaine de l'encadrement des activités socio-culturelles et des activités physiques et sportives

BAFA BAFD BAPAAT

BP JEPS Spécialité :

Diplômes Fédéraux Initiateur Entraîneur Animateur

• Préciser la spécialité :

Autres (à préciser) :

SITUATION AU DEMARRAGE DE LA FORMATION

- Inscrit au Pôle Emploi – N° : depuis le
- Etudiant(e) – Dernière classe suivie :
- Autres, à préciser :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La formation BP JEPS APT aux Abymes se déroule en alternance entre le centre de formation et le monde professionnel, pour les jeunes âgés entre 18 et 25 ans.

Le financement de la formation est pris en charge par la Région Guadeloupe à condition que cette dernière soit réalisée en contrat d'apprentissage auprès d'une structure. (Collectivité, Association ou Entreprise).

MA CANDIDATURE

Je soussigné(e) Mlle-Mme-Mr :

Déclare sur l'honneur, avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation, que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables et solliciter mon inscription **aux épreuves de sélection** pour l'entrée en formation du BP JEPS APT organisées du 17/09/2018 au 21/09/2018 aux Abymes.

Fait à :

Le :

Signature du candidat

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS SUR SITE
VENDREDI 27 JUILLET 2018

EPEF* de DRJSCS : Le 17 Septembre 2018

EPREUVES DE SELECTIONS ET POSITIONNEMENT : Du 18 Septembre 2018 au 21 Septembre 2018

Date de Formation : Du 01 Octobre 2018 au 30 Juin 2020

**Exigences Préalables à l'Entrée en Formation*

NB : Réouverture des inscriptions du 20 Août 2018 au 07 Septembre 2018 – Faites nous parvenir vos dossiers et justificatifs par mail : kalamus.guadeloupe@orange.fr

STRUCTURE D'ACCUEIL

La formation BP JEPS APT est une formation en alternance et nécessite d'avoir une structure (Collectivité, Association ou Entreprise).

Nom, adresse et téléphone de la structure pour la période de formation en entreprise :

Nom :

Adresse :



Nom et fonction du responsable de la structure :

.....

Nom du Maître d'Apprentissage :

N° de téléphone du Maître d'Apprentissage :

Diplôme d'état du Maître d'Apprentissage :

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

(Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte)

- Dossier d'inscription dûment complété (coller une photo d'identité)
- Photocopie de l'attestation de Prévention et Secours Civique Niv.1 (PSC1) ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la carte de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Photocopie lisible soit de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto-verso), soit du passeport en cours de validité
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Attestation(s) employeur(s)
- Photocopie du Certificat de participation à la Journée d'Appel de préparation à la Défense (JAPD) ou Journée défense et Citoyenneté (JDC) uniquement pour les candidats de nationalité française
- Photocopie du ou des diplômes (Scolaires, Écoles Supérieures, DRJSCS ou diplômes Fédéraux) (Si vous avez)
- Attestation de natation de 100 m délivrée par un maître nageur
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques et sportives (datant de moins de 3 mois)
- Extrait du casier judiciaire Bulletin n°3 (datant de moins de 3 mois) - www.cjn.justice.gouv.fr
- Photocopie de la Carte vitale et l'Attestation de Sécurité Sociale
- Photocopie de l'Attestation d'inscription au Pôle emploi (pour les demandeurs d'emploi)

La loi rend passible d'amende et emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1, 441-7 du Code Pénal.)